Insecticide biodégradable répulsif

Insecticide biodégradable répulsif, IBHPCA18

Référence : IBHPCA18

Prix : 16.98 € HT

Options disponibles :
Conditionnement : Aérosol 400 ml

Insecticide biodégradable répulsif

Insecticide biodégradable répulsif

Description L'Insecticide Biodégradable **IBHPCA18** est composé d'une solution **insecticide en base aqueuse** (sans solvant pétrolier), propulsée avec un **gaz neutre ininflammable**. Ce produit dispose d'une formulation **biodégradable**. Sa formulation active d'origine végétale est à base de géraniol et ne contient pas de dérivé pétrochimique ni de composant actif de synthèse. Ne tâche pas. **Domaines d'application** Solution active testée sur de **nombreuses espèces : mouches, moustiques**… Formulation efficace contre les insectes volants, elle peut être utilisée en curatif et en préventif (répulsif, barrière anti- insectes). Élimine les insectes présents et évite de nouvelles invasions. Le temps d'action du produit pour obtenir **100% de mortalité** varie selon les espèces, de **2 à 3 minutes** (pour les moustiques, mouches). Tests réalisés par un laboratoire indépendant et reconnu. L'efficacité se poursuit et reste bonne au-delà de 4 semaines. **Produit à usage professionnel. Mode d'emploi UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT** Bien agiter l'aérosol avant utilisation. Pour les insectes volants (mouches, moustiques …), pulvériser dans l'atmosphère des zones infestées par brèves pressions afin de répartir la diffusion du spray. Renouveler le traitement après chaque passage d'insectes. Le produit peut également être pulvérisé en préventif sur les surfaces et dans les zones où les insectes sont indésirables (portes, fenêtres, vérandas, paravents, moustiquaires, rideaux, abat-jour, stores…). **NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels. Certifications ISO 9001 ISO 14001 OHSAS 18001**

CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LA FICHE TECHNIQUE

Lien vers la fiche du produit